

UN NOUVEAU MOUSTIQUE FORESTIER
DE LA BASSE CÔTE D'IVOIRE
ERETMAPODITES PAULIANI N. SP.

Par A. GRJEBINE (*)

L'espèce décrite dans ce travail a été trouvée au cours de la mission en Basse Côte d'Ivoire, dans la réserve forestière du Banco, à 4 km. d'Abidjan, mission effectuée sous la direction de R. PAULIAN, de juillet à octobre 1945.

La région du Banco se situe dans la zone de la forêt primaire. L'altitude est celle de la côte, le relief du terrain se limitant à de petites collines. Géologiquement la zone appartient aux formations archéennes.

Eretmapodites pauliani n. sp. (**)

♂. — *Tête*. Trompe noire, aussi longue que l'abdomen; palpes noirs un peu plus courts que la trompe; antenne longue comme la moitié de la trompe; yeux noirs; écailles argentées sur le vertex et le lobe pron-

(*) Séance du 9 novembre 1949.

(**) Type déposé à l'Institut Pasteur de Brazzaville.

O. R. S. T. O. M.

30 OCT. 1960

Collection de Références

n° 12508 ex 1

tal antérieur. *Mésothorax*. Vue dorsale: Scutum jaune brunâtre, sans dessins particuliers; scutellum jaune brunâtre. Vue latérale: une bande d'écailles argentées passant du prothorax jusqu'à l'abdomen par la ster-

Nymphe (*): Trompette respiratoire six fois plus longue que large, foncée sur toute sa surface, mais un peu plus foncée dans la partie moyenne. L'ouverture de la trompette est oblique; soies thoraciques postérieures O et P rigides et simples. *Abdomen*: Tégument d'aspect chagriné recouvert de petits spicules. Segment I: soies de sustentation

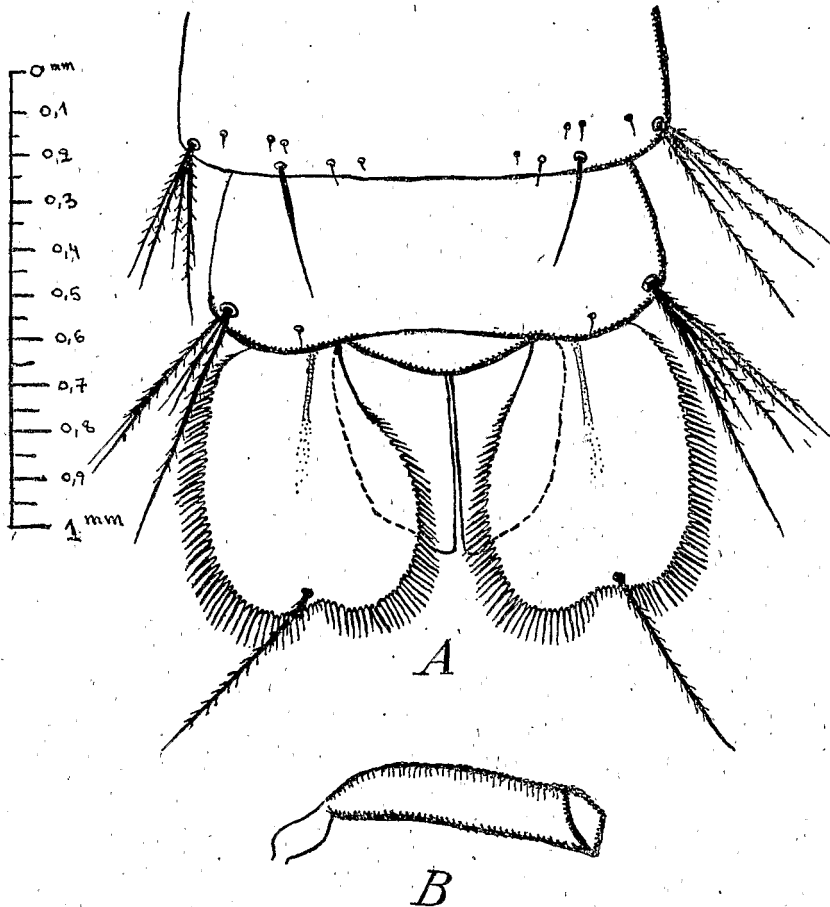


Fig. 2. — *Nymphe*. A: Extrémité abdominale, palettes; B: Trompette respiratoire.

(float-hairs) noires, rigides, en touffes de 7-8 branches; soies B et C sur les segments II et III transformées en très longs spicules rigides et plumeux; soies A, VII et VIII avec environ 4-5 branches plumeuses. Segment IX petit, lisse. Le segment anal X glabre, presque aussi long que les palettes; palette disymétrique de forme caractéristique, beau-

(*) La description est faite d'après la nymphe qui donna le mâle précédemment décrit.

coup plus large dans la partie distale que dans la partie proximale, la frange est très chitinisée et longue; chaque palette présente, dans sa partie médiane, une chitination plus forte mais très courte, limitée à la partie proximale. La soie de la palette est simple, aussi longue que la palette.

Larve : Longueur : 10-11 cm. Couleur : jaunâtre; tête brune. Siphon entièrement brun-noir; tête un peu plus large que longue. Antenne très

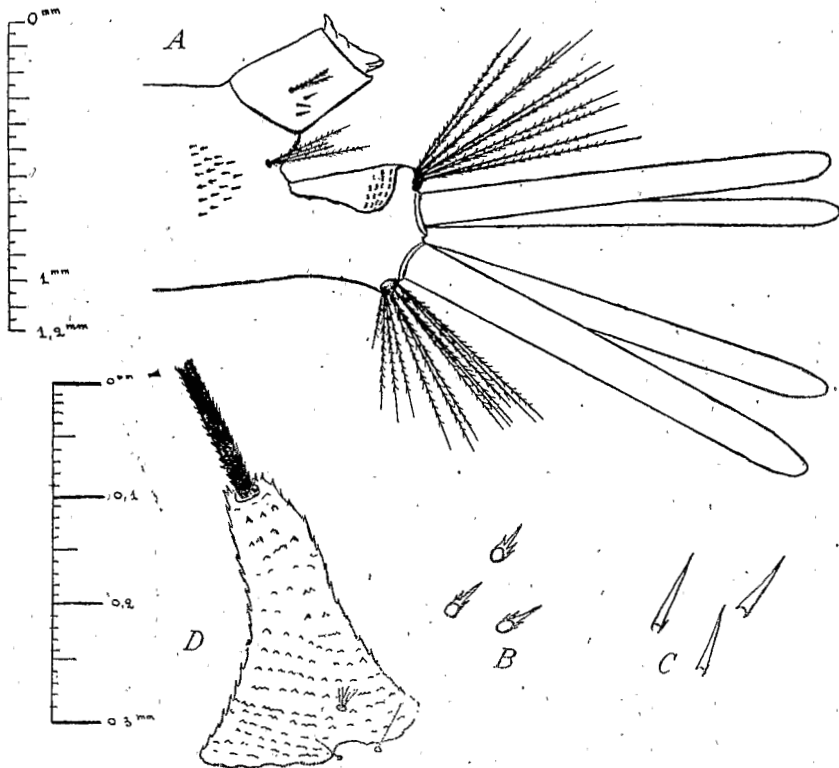


Fig. 3. — *Larve*. A : Partie postérieure de la larve ; B : dents du peigne du VIII^e segment ; C : dents du peigne du siphon ; D : tubercule d'insertion de la soie latérale ; premier segment abdominal.

courte mesurant le $\frac{1}{5}$ de la longueur de la tête. Touffe réduite à une soie antennaire simple, aussi longue que l'antenne et placée à la moitié de la longueur de l'antenne. Papille antennaire courte et épaisse. Les soies subapicales et apicales mesurent $\frac{1}{3}$ de la longueur de l'antenne. Soies A, B, C simples. Mentum : 10 dents latérales de chaque côté, la

porte seulement deux soies, une à la partie apicale et une autre à la partie basale. Les soies abdominales latérales sont plumeuses. Peigne du VIII^e segment : 20-26 épines, chacune étant formée essentiellement d'une pointe médiane très grande, épaisse, et de 3-4 pointes latérales petites et fines. La touffe B du VIII^e segment présente une double bifur-

à partir de deux larves primaires, jusqu'à l'imago. La nymphe et l'adulte décrits ont été obtenus à partir de cet élevage.

Nous n'avons jamais retrouvé en A. E. F., dans des gîtes comparables, ces formes larvaires, dont l'association signalée ci-dessus avec les larves d'*E. chrysogaster*, d'aspect classique, écarte toute hypothèse d'une action modificatrice du milieu sur cette dernière espèce.

Institut Pasteur Brazzaville.